

Petits domaines et grandes surfaces

Depuis 1947, la Constitution donne à la Confédération une mission difficile: celle de prendre des mesures «pour conserver une forte population paysanne, assurer la productivité de l'agriculture et consolider la propriété rurale». De toute évidence, il y a contradiction profonde entre les deux premiers buts — démographique et économique — assignés à la Confédération. D'où la fréquente incohérence de la politique agricole fédérale, qui hésite entre l'aide directe à la survie des exploitations familiales, l'encouragement aux méthodes de culture et d'élevage qui remplacent l'homme par le capital, un protectionisme toujours plus sourcilieux et la prise en considération «des intérêts des autres branches économiques et de la situation du reste de la population» (comme dit la Loi sur l'agriculture, art. 19, al. 1).

En raison même de la contradiction qu'il recèle, le mandat constitutionnel ne saurait être entièrement respecté. Pire, la politique agricole ne permettrait de poursuivre ni l'un ni l'autre de ses deux objectifs principaux: tandis que certains assurent que l'on freine l'accroissement de la productivité agricole sur notre mini-territoire de pays neutre, d'autres constatent que les paysans ne représentent plus même 6% de la population active et que le nombre des exploitations ne cesse de diminuer.

Cette évolution, c'est précisément celle, bien connue et apparemment jugée acceptable, qui a motivé la nouvelle initiative populaire, lancée la semaine dernière par la modeste «Association suisse (alémanique) pour la protection des petits et moyens paysans», avec l'appui logistique de Denner SA, et le soutien moral de la protection des animaux (con-

tre les élevages industriels), de deux partis (Évangéliques et Action nationale), et des fermiers.

Curieux rassemblement en vérité, emmené par un étrange attelage. Quels intérêts communs peuvent-ils bien avoir, MM. René Hochuli, chef de file des paysans dissidents alémaniques, et Karl Schweri, patron d'une maison à succursales multiples qui vient de susciter à nouveau la colère paysanne en offrant à bas prix des tomates du pays? Nous l'avions déjà relevé dans DP en janvier dernier (no. 669): Denner vend désormais aussi des produits frais, et a donc les mêmes problèmes d'approvisionnement que ses principales concurrentes, Coop et Migros en tête.

Aussi bien, l'initiative «pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux» comprend deux volets: d'abord une définition du type d'exploitation (familiale, ayant sa propre base fourragère) destinée à bénéficier en exclusivité des mesures de politique agricole (subventions, contingentements, garanties de prix, etc.); et par ailleurs un système de prise en charge des produits indigènes, complété si nécessaire par des importations dûment taxées — les recettes à la frontière servant au financement des prises en charge. Bref, le premier volet pour Hochuli, le second pour Schweri. Ce qui n'exclut pas un bel élan de mutualité: l'aide aux exploitations paysannes et les subventions pour l'écoulement des produits peuvent être combinées, selon le projet des initiants.

Au reste, cette nouvelle «initiative en faveur des petits paysans» vient à point nommé prendre le relais de «l'initiative contre les importations excessives de denrées fourragères et contre les fabriques d'animaux», dont l'Union centrale des producteurs de lait (UCPL) va probablement décider le

SUITE ET FIN AU VERSO

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 697 15 septembre 1983

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Ursula Nordmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Daniel Winteregg

20 ANS

697

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Petits domaines et grandes surfaces

retrait à la fin du mois prochain (après les élections).

Du coup, le compromis négocié avec le Conseil fédéral perd passablement de son intérêt: M. Reichling, conseiller national UDC et président de l'UCPL, se contentera d'une nouvelle révision de l'article 19 de la Loi sur l'agriculture, dont la teneur actuelle est en vigueur depuis moins de trois ans.

Mais M. Hochuli pense que la base constitutionnelle posée en 1947 ne peut fonder qu'une législation boiteuse et insuffisante. Il veut aller plus loin, et donc compléter la Constitution.

Son objectif, autant social qu'économique ou technique, pourrait séduire: après tout, les gens sont pour les petits paysans, comme ils sont pour les petits détaillants.

Certes, quand ils votent avec leur porte-monnaie et leur panier à commissions, les citoyennes et les citoyens se prononcent à une large majorité pour les élevages industriels et les grandes surfaces. Reste à voir s'ils en feraient autant en votation populaire.

La contre-épreuve était prévue pour les consultations sur l'initiative des petits détaillants, discrètement retirée en pleines vacances d'été, et sur l'initiative de l'UCPL, qui demeure pour la forme inscrite au calendrier provisoire des votations de 1984.

Il faudra donc attendre l'aboutissement de l'initiative en faveur des petits paysans et la votation à son sujet, en 1988 au mieux, pour savoir quelle optique choisiront les votants: des citoyens qui se prononcent comme tels, en prenant en compte les problèmes à long terme de l'approvisionnement du pays, ou des consommateurs, préoccupés par une défense plus immédiate de leur pouvoir d'achat? Un choix fondamental qu'on ne pourra indéfiniment repousser.

Y. J.

OUTRE-SARINE

Energie: notre avenir à Langenbruck (BL)

Où les lecteurs romands médusés apprendront que les économies d'énergie ne sont pas des idées en l'air et qu'il est possible d'y voir plus clair en passant la Sarine.

Soit un collaborateur du Centre de technologie adaptée et d'écologie sociale de Langenbruck (BL), dit l'«Oekozentrum».

Soit la sœur dudit, émigrée depuis belle lurette en Suisse romande.

Soit Pentecôte.

Soit, à la faveur du congé traditionnel de Pente-

côte, la rencontre du frère et de la sœur. Ambiance de retrouvailles familiales. Et, passant aux choses sérieuses, le premier de regretter les difficultés de contact entre l'Oekozentrum et les «milieux intéressés» de Suisse romande. Et la seconde de promettre de «faire quelque chose».

Aussitôt dit, aussitôt fait. Ou presque.

Ce matin-là, le préposé CFF pose un regard un peu étonné sur le cinquième voyageur qui lui demande sans sourciller un billet Lausanne-Langenbruck et retour. La toute dernière mode des grandes migrations aoûtiniennes?

Quelques instants plus tard, une dizaine de personnes montent dans le train de 08 h. 10, direction Lausanne-Zurich. Avec un tout petit détail en

commun: le rapport annuel de l'Oekozentrum sous le bras. Signe de ralliement. Pour le reste, à l'appel, nom et qualités, des horizons différents: outre l'organisatrice (socialiste, «Domaine de Public»), voici deux dames de la Fédération romande des consommatrices (pour être tout à fait précis, la deuxième montera dans le train à Neuchâtel), une écologiste du GPE (Groupement pour la protection de l'environnement), le président de l'ADER (promotion et développement des énergies renouvelables, PAI/UDC), un collaborateur de l'information tiers-monde, un conseiller national (socialiste), sa femme, potière de profession, un avocat écologiste (GPE), un ingénieur physicien, et une journaliste de «L'Hebdo» (au changement de train, à Oensingen). Ne manque que le raton laveur. Mais l'expédition née d'une conversation de Pentecôte entre frère et sœur a belle allure.

Passons sur le voyage. Passons même sur la mauvaise surprise qui attendait, à Balsthal, les plus gâtés, les heureux détenteurs d'un abonnement général des CFF: pas de libre parcours sur la ligne de car postal inévitable pour arriver à bon port, juste un demi-tarif... Voici, vers 10 h. 30, nos visiteurs à pied d'œuvre.

LIBÉRER L'HOMME

A pied, le groupe traverse le petit village perdu propre en ordre et fleuri, sans une mauvaise herbe dans les jardins bourrés de rangées de légumes parfaitement alignés. Dix minutes plus tard, autour d'une tasse de café dans la salle de réunion du Centre, Pierre Fornallaz — ingénieur, ancien industriel et ancien professeur du Poly et qui a quitté la Vallée de Joux à l'âge de dix ans — présente le Centre: «Notre but: utiliser la technique sans destruction de l'environnement, adapter la technologie à l'homme, penser globalement en système, libérer l'homme des méfaits de la technique tout en l'utilisant.»

Pas loin du site de la future centrale nucléaire de Kaiseraugst, on mène au Centre des études théoriques et pratiques tous azimuts pour économiser l'énergie. Des exemples?

GÉNÉREUX SOLEIL

— un frigidaire solaire, refroidissant de 20°;

— un séchoir solaire de légumes et fruits;

— une cuisinière solaire;

— l'isolation de frigos vendus dans le commerce par couche de sagex de 10 cm permettant de réduire la consommation d'énergie d'un tiers environ;

— une pisciculture à production domestique: un aquarium hébergeant les poissons tropicaux nourris de déchets ménagers et de plantes séchées, relié à un second récipient qui épure l'eau à l'aide de plantes — circuit fermé donc; résultat: tous les quinze jours, un repas de poissons pour quatre personnes; le séchage de la nourriture des poissons se fait dans la serre solaire, dit jardin d'hiver;

— une station d'épuration «verte» permettant d'appliquer les expériences d'épuration faites à la pisciculture (cette expérience est financée par le canton de Bâle-Ville pour l'épuration d'une ferme hébergeant un centre de désintoxication de drogués);

UN BÂTIMENT EXPÉRIMENTAL

— et surtout l'assainissement du bâtiment où est installé le Centre, une construction du début des années soixante (à l'époque un home d'enfants) que le canton de Bâle-Campagne met pendant trois ans gratuitement à disposition du Centre avec le mandat de l'assainir énergétiquement, moyennant

un crédit de Fr. 350 000.—, pression populaire antinucléaire oblige.

Ce généreux crédit a permis:

1. d'isoler les murs exposés au nord;
2. de transformer l'échafaudage en bois nécessaire pour mettre en place cette isolation en une paroi de plantes vertes apportant de la fraîcheur en été et protégeant des intempéries en hiver;
3. d'isoler le toit;
4. d'appliquer à l'intérieur de la maison une troisième vitre sur les fenêtres, joints compris;
5. de mettre en place un jardin d'hiver (serre) d'où l'air préchauffé monte pour passer par un toit d'énergie qui la réchauffe et la propulse par un petit ventilateur dans le bâtiment principal qu'elle chauffe ainsi;
6. de mettre au point une paroi permettant de capter la chaleur solaire en hiver et de s'en protéger en été: l'ancien mur du bâtiment est doublé à l'extérieur, à 10 cm de distance, d'un verre acrylique qui a un effet de serre; pour garder la chaleur produite ainsi, on déroule une feuille de plastique noir entre le mur et le verre après le coucher du soleil; pour se protéger de la chaleur en été, on descend ce store en feuilles de plastique opaque au lever du soleil;
7. d'installer des thermostats et des vannes sur tous les radiateurs;
8. de mettre en place des collecteurs d'eau chaude;
9. de remplacer les deux brûleurs à mazout de respectivement 80 kW et 140 kW cumulatifs par un brûleur à deux puissances alternatives de 50 kW et 90 kW;
10. d'installer un brûleur à bois de 64 kW pour chauffer le bâtiment;
11. de mettre en place un moteur chaleur-force alimenté par du mazout produisant 11 kW de courant et 20 kW de chaleur qui sert à chauffer l'eau des radiateurs du chauffage central.

De cette façon, la consommation de mazout a été réduite de 80% (45 000 à 9000 litres). Et si on uti-

lise vingt stères de bois par an pour chauffer, on produit assez d'électricité pour couvrir 90% des besoins du Centre! En hiver, aux heures de pointe de consommation d'électricité, le Centre a le droit d'injecter sa surproduction d'électricité dans le réseau et le compteur d'électricité marche à rebours. La compagnie d'électricité du lieu, l'Elektra Basel Land, a donc admis de vendre et de racheter le courant au même tarif. Avis à la Compagnie vaudoise d'électricité.

Le bâtiment a une température constante de 19 à 20°. Partout, des appareils de mensuration. Des recherches sont faites pour diminuer la nocivité des gaz d'échappement du moteur chaleur-force, du brûleur à mazout ainsi que du brûleur à bois. Les chercheurs travaillent en collaboration avec le technicum de Bienne, celui de Muttenz, l'Uni de Bâle et l'EPFL notamment.

Echange d'idées, d'adresses, de petits et grands problèmes pratiques, de noms de fournisseurs d'engins divers et de produits nécessaires pour continuer les recherches: le courant passe.

Bref. On descend au village pour dîner chez le jeune restaurateur du Rosstall qui accueille les visiteurs d'un air désolé: panne d'électricité. Ça ne s'invente pas... Le bon rouge schaffhousois (oui, il existe, et il se laisse boire) rend l'attente moins longue. Juste le temps ensuite de visiter en détails les installations du centre; et c'est le car, de nouveau; puis les discussions dans le train. Ne reste plus qu'à passer aux actes, dans les perspectives ouvertes outre-Sarine. Cqfd. U. N.

PS. Adresse utile pour commander les plans des différentes installations mentionnées, pour se procurer le rapport annuel qui renseigne notamment sur le financement de l'Oekozentrum: Zentrum für angepasste Technologie und Sozialökologie, Schwenigstr. 12, 4438 Langenbruck (tél. (062) 60 14 60).

BAS LES MASQUES

Finances libérales: le silence est d'or

Nous lisons dans un extrait du procès-verbal de la séance du 21 juin 1983 du comité central du Parti libéral suisse (PLS):

«M. Attinger informe que les secrétariats cantonaux ont été sollicités par la TV («Tell quel») de donner des informations quant à l'organisation du financement de la campagne (ndlr: des élections fédérales 1983); deux questionnaires extrêmement fouillés. Les secrétaires cantonaux ont pris contact entre eux et avec les autres partis bourgeois. On a donné des réponses assez vagues. *Der Zentralvorstand ist mit diesem Vorgehen durchaus einverstanden. Die Kantonalparteien, die noch nicht geantwortet haben, sind gebeten, es ebenfalls in dieser Art zu tun*

ganz allgemeine Angaben. FDP und CVP werden sich auch daran halten. (trad. DP: Le comité central est d'accord. Les partis cantonaux qui n'ont pas encore répondu sont priés de le faire de la même manière: indications générales. Le parti radical et le parti démocrate-chrétien auront la même attitude.) Soutien financier du PLS aux partis libéraux cantonaux: MM. Sarasin et Wyss informent sur la situation.»

A garder en mémoire pour les jours de grandes envolées parlementaires sur la liberté de la presse, le pluralisme des opinions et le droit à l'information. Les masques tombent en petit comité: voici le vrai visage des ultra-conservateurs dans notre pays, leur mépris de l'opinion publique, leur réticence vis-à-vis de la transparence la plus élémentaire. Le plus consternant: vu ses hautes fonctions au sein du Parti libéral suisse, on est en droit de supposer que

M. Jacques-Simon Eggly, éditorialiste et courroie de transmission de la bonne pensée libérale au «Journal de Genève», a dûment cautionné ces consignes de «discretion»; journalisme quand tu nous tiens...

De son côté, la Télévision suisse romande annonce bien sûr monts et merveilles pour cette émission de «Tell quel» («Le prix d'un fauteuil»). Citons le service de presse de la SSR: «S'il y a plusieurs milliers de candidats aux élections de cet automne, il n'y a que 246 fauteuils sous la coupole fédérale. Alors, que cachent les coulisses de la campagne électorale? Quel est le prix d'un fauteuil à Berne? En prenant plus particulièrement l'exemple du canton de Vaud, Louis Barby et Albert Tille se sont penchés sur les stratégies et les factures des partis. Le résultat est étonnant.»

Il y a du scoop dans l'air.

GÉNIE MILITAIRE

Mettez un Leopard dans votre économie...

Pas de doute: G.-A. Chevallaz a mené son affaire de main de maître, malgré les handicaps qui ont jalonné son parcours: tout d'abord, le temps perdu — près de cinq ans — dans un projet de char suisse qui s'est définitivement ensablé; ensuite la conjoncture budgétaire plutôt morose que nous connaissons. Comment faire passer cette pilule de quatre milliards et demi alors que le climat général est aux économies?

Eh bien, nous achèterons un char allemand que nos voisins d'outre-Rhin ont déjà rodé: il roule, il virevolte, il tire, c'est juré. De ce côté, pas de contestation possible.

Reste le coût. Et c'est là qu'intervient l'idée de génie: transformer une dépense «a priori» peu populaire en un coup de fouet à la métallurgie

suisse en difficulté et consolider la défense nationale en assurant des places de travail. Mettez un Leopard dans votre économie et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes! Trente-cinq unités seront achetées toutes faites aux Allemands, le reste — 385 chars — sera construit en Suisse sous licence. Un blindé presque suisse. Sous la haute direction de Bührlé. Mais, c'est promis, le travail sera réparti entre plusieurs centaines d'entreprises. On n'oubliera pas de faire le bilan le moment venu, car en matière d'inégalités de traitement entre les régions, il y a des précédents militaires plutôt fâcheux...

Si l'idée est géniale, elle coûte cher: 550 à 600 millions de plus que pour l'achat direct au fabricant allemand. Le prix d'une certaine relance.

Ce que propose le Conseil fédéral, c'est un multi-pack, défense nationale et aide à l'industrie suisse. Mettons entre parenthèses la question fondamentale de l'utilité de l'arme blindée dans le cadre de la défense militaire helvétique.

Admettons, hypothèse de travail, que ces 420 chars sont nécessaires.

Admettons également que nous sommes prêts à payer 4,5 milliards pour ces joujoux.

Pourquoi lier ces 600 millions à l'achat du Leopard? Pour les quelques centaines de postes de travail garantis pendant une quinzaine d'années?

Les dépenses militaires, on le sait, sont des investissements improductifs: un char ou un canon ne crée pas de richesse.

Alors, toujours dans le cadre de notre hypothèse de départ, pourquoi ne pas acheter la totalité de cette colonne blindée en Allemagne et trouver une autre affectation aux millions ainsi «économisés»? Une affectation plus productive, qui créerait plus d'emplois encore.

Prenons l'exemple des économies d'énergie (il y en a sûrement d'autres encore). Quel lecteur au fait de

la question nous indiquera les effets économiques d'un tel investissement, les sommes économisables par la moindre consommation d'énergie, le développement et la commercialisation de nouvelles techniques? Nous prenons dès aujourd'hui le pari que ces effets seraient sans commune mesure avec ceux de la production de tanks.

L'idée du Conseil fédéral n'est géniale que tactiquement. Il est à craindre que l'emploi ne soit pour lui qu'un alibi destiné à faire passer sans grincements de dents la facture de l'arme blindée.

Le gouvernement n'aurait-il pas le courage d'affirmer tout crûment que les dépenses militaires sont des pertes sèches, économiquement parlant, qu'elles constituent un sacrifice que la collectivité doit assumer en toute connaissance de cause?

La production du Leopard va s'étaler sur quinze ans. Que sait-on maintenant de la crédibilité de cette arme au moment où le dernier exemplaire sera livré? Un coup de poker, une course-poursuite sans illusion.

On peut rêver d'un Conseil fédéral exprimant tout haut ces vérités simples et proposant dans le même temps, en contrepartie de ces dépenses stériles, un programme d'investissements positifs et rentables.

COMMERCE

Berne, Bührle même combat

De mauvais esprits se sont demandé dans quelle mesure des places de travail garanties chez Bührle par les commandes Leopard auront des répercussions sur l'exportation d'armes «suisses», et sur la poursuite de ce honteux commerce. Navrants soupçons: toutes les précautions sont aujourd'hui prises pour que la Suisse n'ait plus rien à savoir des

agissements des marchands de canons helvétiques. Question sans objet, donc: non seulement on ne veut pas le savoir, mais on ne peut plus le savoir. Punkt schluss.

Pour mémoire, le scénario classique opposé au dernier carré de petits curieux. Représentation officielle de mai dernier pour le Conseil national.

Le Tessinois Carrobio, appuyé par toute l'extrême-gauche parlementaire, flanquée pour l'occasion du Genevois Ziegler, avait interpellé le Conseil fédéral en ces termes:

Au cours du dernier trimestre de 1982, la maison Bührle-Oerlikon aurait vendu à la Grande-Bretagne un nombre important de canons de 30 mm GCM-A02, destinés à des objectifs terrestres ou navals. Ces armes auraient été installées sur des bateaux anglais qui opèrent au large de l'Amérique du Sud, notamment de l'Argentine, zone de tensions particulières. D'autre part, l'entreprise en question négocierait avec l'Egypte la fourniture, pour un montant de 800 millions, d'armes destinées au système de défense antiaérienne Skyguard, dont l'armée suisse est aussi dotée, et de 100 Pilatus PC7. Aux fins d'éviter la loi fédérale sur l'exportation d'armes, la maison Bührle-Oerlikon aurait procédé ou devrait procéder à la livraison par l'intermédiaire de ses succursales à l'étranger, telles que la Contraves SA italienne.

Les interpellateurs demandent:

a. s'il est vrai que des canons de 30 mm GCM-A02 ont été fournis à la Grande-Bretagne et utilisés dans des zones où subsistent des tensions dangereuses;

b. si le Conseil fédéral était au courant de cette livraison de la maison Bührle-Oerlikon à la Grande-Bretagne et des négociations en cours avec l'Egypte pour la fourniture de Skyguard et de Pilatus PC7;

c. s'il considère de telles livraisons comme conformes aux dispositions de la loi fédérale sur les exportations d'armes;

d. s'il n'a pas l'intention d'intervenir auprès de la maison Bührle-Oerlikon, dans le cadre des nouvelles commandes à valoir sur les crédits accordés en faveur de la relance économique, pour qu'elle renonce à la fourniture de Skyguard et de Pilatus PC7 à l'Egypte, pays où règnent de fortes tensions, en particulier à l'égard de la Libye.

ANGÉLISME OFFICIEL

A quoi le Conseil fédéral répondait en trois paragraphes angéliques, pas plus compliqués que ça:

Le Conseil fédéral a déjà relevé que le matériel de guerre fabriqué à l'étranger, qui ne touche jamais la Suisse, n'est pas soumis à la loi sur le matériel de guerre, même s'il est construit selon des plans suisses. Le droit public suisse et, partant, la loi sur le matériel de guerre, ne peuvent être appliqués qu'à l'intérieur du territoire de la Confédération. En revanche, ce matériel de guerre est, dans les circonstances indiquées, soumis à la législation de l'Etat étranger sur le territoire duquel la marchandise est produite et mise sur le marché.

La Suisse n'a livré aucun canon de défense contre avions de marine GCM-A02 à la Grande-Bretagne. Ces canons ne sont pas fabriqués en Suisse. Ils ne sont dès lors pas soumis à la loi suisse sur le matériel de guerre, pas plus que les livraisons éventuelles de matériel de guerre effectuées à l'Egypte par un pays tiers.

Comme le Conseil fédéral l'a déjà relevé à plusieurs reprises, l'exportation de l'avion du type PC-7 n'est pas soumise à la loi sur le matériel de guerre vu que cet avion n'est pas armé en Suisse et qu'il n'est équipé ni de dispositifs pour le montage d'armes ou de munitions ni de tout autre mécanismes servant à des fins militaires.

Dont acte! Quelle impudence d'imaginer que les centaines de millions que rapportent à Bührle l'opération Leopard auraient pu être l'arme d'une négociation sur la fabrication d'armes suisses sous licence à l'étranger...

La main radicale sur la radio locale

Une fois enregistrée l'attribution de deux concessions de radios locale à Genève, l'une à Radio-Genève International (RGI) et l'autre à Radio-Cité (les Eglises), l'essentiel de l'actualité dans ce domaine est le forcing officiel en faveur de Radio-Genève, la station de M. J.-C. Nicole («La Suisse»), écartée par le Conseil fédéral. Les autorités genevoises, sous l'impulsion du radical Borner, remuent en effet ciel et terre, demandant deux nouvelles concessions pour Genève, canton une fois de plus négligé, dans l'espoir d'en obtenir une; avec l'appui de la Chambre de commerce, bien évidemment.

L'aspect le plus déplaisant de l'opération est l'échange de bons procédés qui la sous-tend, entre M. Borner, son parti et l'entreprise de M. Nicole, en particulier le journal «La Suisse».

Les coups bas ne manquent pas. Rendant compte des démarches du Conseil d'Etat, «La Suisse» appuyait lourdement sur le fait que les squatters auraient leur radio, puisque les associations d'habitants sont représentées dans RGI et pas les promoteurs.

Dans la même logique, on pourrait parler de deux radios radicales, puisque le responsable de RGI, M. Patrick M. Asghar portait les couleurs radicales lors des dernières élections communales.

Il semble cependant plus intéressant d'examiner ce que signifie l'émergence de l'équipe RGI. Trois ou quatre jeunes passionnés de radio, passionnés de technique, font le pari de leur vie, leur jeunesse leur donnant le courage et la liberté d'investir une année à fonds perdus pour que les émissions débutent le 1^{er} janvier 1984.

Sur le plan financier, grâce à la publicité, comme sur le plan technique, les choses semblent en bonne voie; mais c'est surtout l'association des différents

mouvements locaux — culturels et sociaux — qui constitue l'originalité de l'effort.

Nul ne peut garantir le niveau des émissions qui seront produites, mais la naissance d'une équipe nouvelle, dynamique, à l'écart des groupes commerciaux et des grandes associations est en soi réjouissante.

Sans la répartition centralisée des concessions, de tels groupes, qui représentent le côté le plus neuf des radios locales, n'auraient jamais eu leur chance hors des cantons de Berne et de Zurich.

La radio des Eglises (Radio-Cité) semble, elle, moins à l'aise avec sa concession. Les appels à d'autres organisations montrent que les investissements en argent et en hommes requis par un tel projet avaient été un peu rapidement évalués.

Le chapitre «radios locales» aura été, à Genève, révélateur à bien des titres: faiblesse, au moins financière, de certains mouvements ayant pignon sur rue; intérêt passionné des nouvelles générations pour ce mode de communication; liens entre les entreprises de presse et la politique. Brassez le tout et vous découvrirez un enjeu essentiel de l'époque.

EN BREF

Le peintre Erni semble être un représentant fort apprécié de Lucerne au Comptoir suisse. C'est assez amusant, si l'on se souvient certaines interventions passées contre ce socialiste qui ne cachait pas sa couleur.

* * *

Pour apprendre à dire «Halte, ou je tire!» les soldats alémaniques participant au service de sécurité de la conférence de Genève sur la Palestine ont été invités à mémoriser la formule «Halt, du Stier!» (Halte, taureau!) plus facile pour un non-initié à la langue française. Se non è vero...

* * *

Tableau des émissions en francs suisses publié dans la «Neue Zürcher Zeitung» du 8 septembre: 10 emprunts de débiteurs suisses, donc soumis à l'impôt à la source, pour un montant de 287 millions d'argent frais; en revanche, 18 émissions

pour des débiteurs étrangers, non soumises à l'impôt à la source, pour un montant total de 1432 millions de francs. La même «NZZ» reproduit ailleurs des propos du président Leutwiler, de la Banque Nationale, qui précise, en passant, qu'il y a des limites à l'exportation des capitaux. N'est-elle pas bientôt atteinte?

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Défaillante pilosité

Ne nous affolons pas: c'est peut-être simplement l'effet du gâtisme progressif... N'empêche que j'ai parfois l'impression, chez tel ou tel de nos honorables contemporains et compatriotes, de manifestations de folie — à double forme ou intermittente ou partielle, espérons-le — et non pas, à Dieu ne plaise, circulaire ou morale ou mélancolique! Ainsi donc, un certain Naegeli a «sprayé» les murs de Zurich, l'Athènes de la Limmat, les couvrant — partiellement — de dessins dont bien quelques connaisseurs s'accordent à relever la qualité artistique (je vous renvoie à ce propos à l'extraordinaire film, *In the horse's mouth*, avec Alec Guinness). Et donc, il a été condamné à 9 mois (neuf) de prison. Et donc, il est parti pour l'Allemagne et il a été arrêté, un mandat d'arrêt international ayant été lancé contre lui par la police zurichoise. Et donc, il a été ou va être extradé — on est heureux de voir qu'Interpol fonctionne quelquefois. Et donc Joseph Beuys — honneur à lui — célèbre artiste allemand, a décidé d'opposer son *veto* aux deux expositions de ses œuvres, prévues à Winterthur et à Lausanne, «tant que le mandat d'arrêt contre Naegeli n'aura pas été levé» (je cite *24 Heures*). Et donc — honneur à elle — M^{me} Billeter, conservatrice du Musée cantonal de Lausanne, a proposé à d'autres conservateurs et notabilités du monde des beaux-arts de signer une pétition à l'adresse de l'autorité judiciaire compétente. Et donc, la plupart d'entre eux ont refusé — c'est toujours le

même problème, le principal problème politique, selon moi, de notre temps et de notre pays, qui est le manque où nous nous trouvons d'une lotion capillaire à appliquer à l'endroit que je pense et que l'extrême respect que j'ai pour les lecteurs de DP m'empêche de préciser.

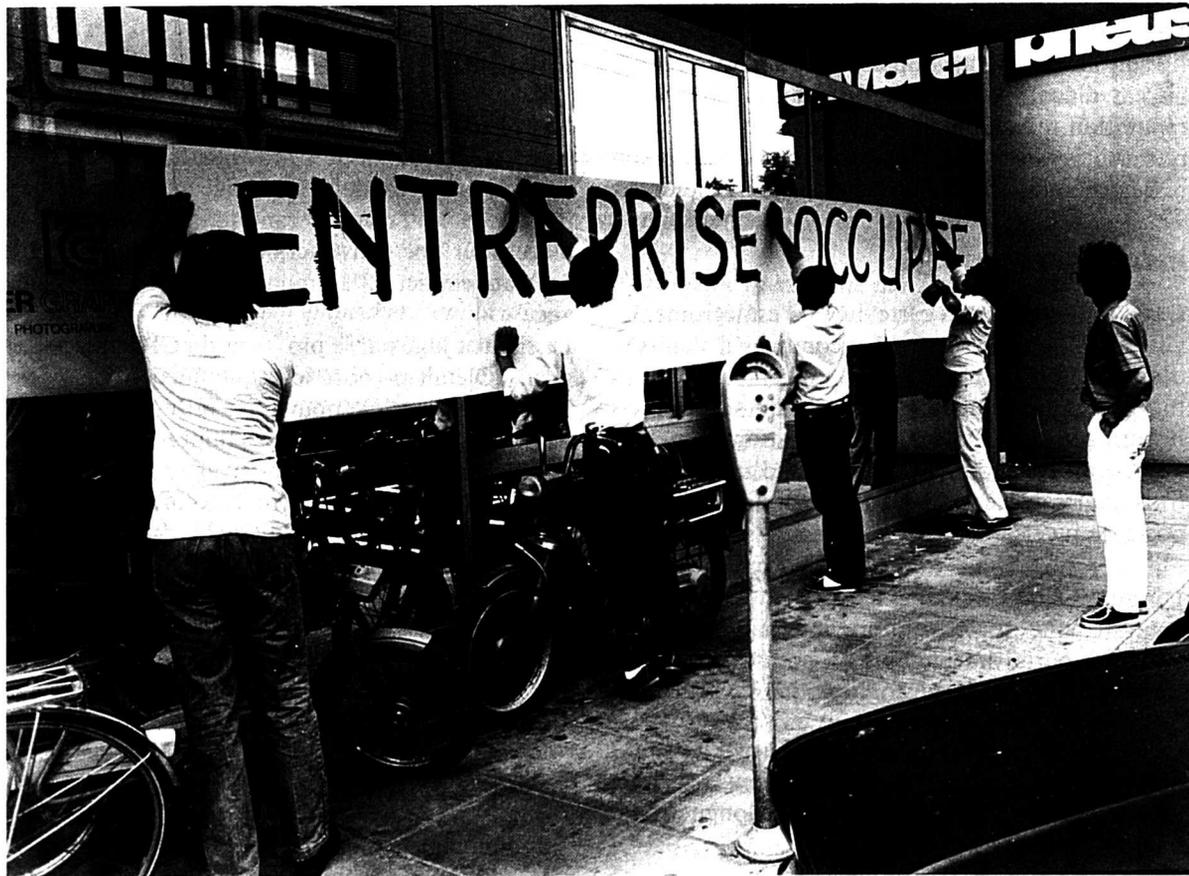
*

Mais ce n'est pas tout. En même temps, on apprend que des poursuites judiciaires pourraient être engagées contre un ou deux conseillers nationaux ou conseillers aux Etats ou Grand-Conseillers suisses allemands, et contre le conseiller fédéral Ritschard, coupables de s'être rendus de manière officielle ou semi-officielle ou inofficielle dans je ne sais plus quel pays et d'y avoir mangé la paella ou des rigatoni al forno ou bu de la sangria ou du vin de Samos — le tout en utilisant des fonds qu'ils n'auraient pas dû utiliser à cet effet ou du moins qu'ils n'auraient dû utiliser qu'après avoir demandé l'autorisation et rempli la formule prévue à cet effet (la B.-724, la petite bleue ou la petite verte, à moins que ce ne fût la C.425...). Bref, il est question de lever leur immunité parlementaire. Sans blague! Vous n'êtes pas tombés sur la tête? Notez que s'il s'agissait non pas du socialiste Ritschard, mais du remarquable M. Furgler (dont je me défends mal d'admirer l'intelligence et la parfaite maîtrise de la langue française) ou du bon M. Friedrich, ma réaction serait la même. Qu'on ait le goût de la *procédure* et des *procès*, d'accord, mais tout de même! Il y a des limites. Déjà Davel, dans l'allocution qu'il prononça à Vidy le 24 avril 1723, juste avant qu'on lui coupât la tête (31 excellents juges vaudois sur 32 l'ayant condamné à mort), parlait de «la misère du pays, causée par les procès»... Nous n'en sommes pas à la misère. Mais vous imaginez le nombre des paperasses, de papiers timbrés, de téléphones «long call», de temps perdu par une police et par une justice qu'on nous dit et qui est surchargée de travail? A part la lotion capillaire mentionnée plus haut, n'y a-t-il donc pas sur le marché un *tranquillisant* efficace, un *euphorisant*, peut-être?

J. C.

OBJECTIF HISTORIQUE

Daniel Winteregg



DP — A cet instant, photographe, à quoi pensiez-vous?

D.W. — A mes vingt ans de travail dans cette entreprise.

CIO, O COMME OUCHY

Lausanne: le revers de la médaille olympique

Il y a *c*, *i* et *o* dans Ouchy, et même un *i* grec, ce qui fait plus olympique. Mais l'onomastique ne justifie pas une implantation.

La volonté du CIO de construire dans un site prestigieux un bâtiment administratif et un musée est un cas d'école qui met en jeu une institution de réputation mondiale, une commune avec ses intérêts touristiques, sa protection des sites et son réseau de relations politiques et personnelles.

HISTORIQUEMENT

Que Lausanne joue la carte du CIO est légitime. La ville ne fait pas de surenchère comme s'il s'agissait d'arracher les prochains Jeux. Le lien entre l'institution et Lausanne date du début du siècle; il est historiquement ancré. Une installation «en dur» s'inscrirait donc dans la continuité d'un séjour de trois quarts de siècle, délai qui a permis, on le suppose, de juger la qualité du climat.

Durant ce laps de temps, le CIO est devenu, sans conteste, une des institutions internationales non étatiques parmi les plus prestigieuses. Son renom s'associera à son siège géographique.

Le CIO ayant obtenu la reconnaissance d'un statut international, toutes conditions étaient remplies, de part et d'autre, pour légitimer une longue cohabitation.

TOURISTIQUEMENT

Au prestige du siège s'ajoute, pour le CIO, la possibilité de créer un musée et surtout une vidéo-thèque qui pourrait être une des plus originales du

monde. Le CIO est en effet propriétaire (sous réserve des clauses des contrats de cession de ses droits) de tout ce qui est filmé ou photographié lors des Jeux. Les moyens actuels de la vidéo permettraient au public, dans un musée du sport, de sélectionner, dans la discipline de son choix, la séquence qu'il veut revoir et revivre. Mis en place à Lausanne, un tel musée serait une belle dot de mariage.

L'IMPLANTATION

La ville de Lausanne possède quelques terrains de haute valeur. Ils ont été présentés au CIO. En premier, la propriété de l'Hermitage qu'occupera partiellement le Tribunal cantonal, et qui offre la place pour une construction de ce type ouvrant le parc au public. L'Hermitage a été jugé trop éloigné.

Ouchy fut jugé par le président du CIO plus prestigieux. C'était prendre le risque maximum. L'entrée en matière pouvait se faire toutefois avec des arguments sérieux: proximité d'un hôtel à grande capacité, le Beau-Rivage; proximité du musée de l'Elysée et donc renforcement d'une zone culturelle; l'attraction d'Ouchy se déplace à l'ouest, une réanimation de l'est serait une sorte de recentrage; enfin, le modelé du rivage, et notamment les terrasses successives, permettent des constructions discrètes: par exemple, les bâtiments supérieurs, au niveau Montchoisi, sont très peu visibles, tels le collège et le musée de l'Elysée.

DE LA DIPLOMATIE AU TERRAIN

En diplomate émérite qu'il est, le président du CIO, M. Samaranch fit preuve d'une amabilité et d'une courtoisie extrême à l'égard de ses interlocuteurs locaux, tout en les jugeant probablement un peu provinciaux, du moins en ne lésinant pas sur la distribution des colifichets, médaille du mérite olympique. On fit savoir aussi que M. J.-C.

Rochat, ancien municipal écologiste, était à son service. Était-ce pour la protection des sites? Après quoi, il ne restait plus qu'à se fixer des échéances serrées pour bien lancer le projet et éviter qu'il ne s'embourbe dans la procédure. Tout serait prêt en 1986, annonçait-on.

On connut d'abord la maquette, avec ses escaliers à prétention monumentale et ibérique, comme on en voit pour gagner un Santuario Nossa Senhora dos Remedios, et les colonnades du musée en style marbre antique; un peu de baroque, un peu de néo-classique.

Puis furent posées les balises. Catastrophiques par l'importance du volume révélé, masquant la villa de Preux, ignorant les terrasses naturelles et douces de ce rivage (en fin de compte, les escaliers monumentaux ont dû être conçus pour donner l'illusion d'un recul de la masse).

Un projet de toute évidence non acceptable.

Et il faut regretter que la Municipalité de Lausanne — espérait-elle une promotion dans l'ordre du mérite olympique avec supercolifichet? — l'ait laissé sortir publiquement.

Il paraît qu'elle prend note des oppositions. C'est avant la mise à l'enquête qu'elle devait, elle-même, dire ce qui était possible, ce qui ne l'était pas.

Le projet qui a été produit appelle le «non». Or ce refus n'est pas instructif, il ne permet pas l'affinage. Sur cette base, il n'a pas de dialogue.

De tous côtés tombe le même conseil: retrait de ce projet. Il n'est pas sage d'exposer le CIO à un désaveu populaire et l'intérêt de Lausanne à loger durablement le CIO est manifeste. D'autres formules sont possibles, certes avec le handicap du mauvais départ et du retard pris. **A. G.**

La Municipalité qui se voulait devant les électeurs forte et cohérente (sic) a accompli, avec le circuit de Formule 1 non désavoué, la fermeture proposée du collège de l'Elysée et les balourdes balises du CIO, un parcours du quartier digne de médaille (encore une!).